

Lundi 27 juin 2016

## FLASH INFO « BREXIT »

**Le peuple britannique a statué à une courte majorité en faveur d'une sortie de l'Union Européenne. Voici les grandes lignes de notre stratégie financière à la suite de ce « Brexit ».**

### Quelles sont les conséquences immédiates sur les marchés financiers

- L'issue du référendum, a surpris les marchés qui, depuis une quinzaine de jours, se positionnaient clairement en faveur du camp d'un maintien dans l'Union Européenne. Sanction immédiate, les marchés ont perdu en deux séances l'intégralité des gains acquis ces deux dernières semaines.
- La devise Britannique se retrouve sous pression avec une forte dépréciation par rapport au dollar (- 8,5 %) et à l'euro (5 %).
- Ce climat d'incertitude ouvre la porte à une volatilité accrue des marchés et à une baisse des taux pour les pays comme l'Allemagne (le bund allemand 10 ans passe de + 0,09 à - 0,15 %).

### Notre stratégie

Les secteurs et fonds à privilégier :

- **Les fonds flexibles internationaux sont à conserver**

Depuis l'annonce du Brexit, les séances de forte baisse, essentiellement liées à l'effet « surprise » des marchés financiers, ouvrent la porte à quelques achats à bon compte. Les gérants vont profiter de cette situation, et de la forte volatilité induite, pour renforcer leurs portefeuilles en actions, tout en restant prudent (en adoptant des stratégies de couverture par exemple).

- **Les fonds obligataires dynamiques**

Les Fonds obligataires dynamiques, comme H2O, devraient tirer profit du contexte de forte variation des devises et de mouvements importants sur les taux obligataires.

- **Les fonds US**

Une fois de plus, les Etats-Unis devraient être le marché « refuge » par rapport au marché européen.

- **Les fonds immobiliers et les SCPI**

Le secteur de l'immobilier d'entreprise et des locaux commerciaux est moins sensible à la fluctuation de marché en offrant toujours un bon rendement (de 4 % à 5 %) avec une faible volatilité.

- **Les fonds structurés**

La volatilité offrira des opportunités certaines sur la création de fonds structurés (CLN.).

### Le contexte macro-économique

Les incertitudes qui entourent le Brexit sont nombreuses et il n'est pas simple d'en évaluer les conséquences économiques à plus long terme.

La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne est engagée, comme le prévoit l'article 50 du traité de Lisbonne signé en 2007 et ratifié en 2009.

Cependant le processus de négociation entre l'Union Européenne et le Royaume-Uni devrait être long et complexe car les difficultés d'ordre légal, économique et politique sont nombreuses.

Le consensus converge néanmoins vers une dégradation de l'économie britannique.

La Banque Centrale Européenne a affirmé qu'elle continuerait son rôle de maintien de la stabilité de la politique monétaire en Europe.

Nous pensons donc que la baisse de ces premiers jours post-Brexit est épidermique et surtout disproportionnée d'un point de vue macro-économique.

Nous restons donc attentifs aux opportunités tout en privilégiant une stratégie d'allocation prudente, particulièrement sur les titres européens, tenant compte de l'ouverture d'une période politique chahutée.